

# Projet "Renouvellement"

## Projet d'intégration des immigrants, infirmiers et infirmières qualifiés

Le projet "Renouvellement" est destiné à l'intégration des infirmiers et infirmières nouveaux immigrants, diplômés de programmes d'études en soins infirmiers à l'étranger, dans le but de leur permettre une disponibilité, une accessibilité, une flexibilité, une efficacité et un soutien, et de permettre aux infirmiers et infirmières qualifiés de s'intégrer rapidement dans la société, ainsi que dans le milieu du travail

## Projet "Renouvellement"

**L'Administration des Soins Infirmiers, en coopération avec le ministère de l'Immigration et de l'Intégration, gère le projet "Renouvellement", destiné à l'intégration des infirmiers et infirmières nouveaux immigrants, diplômés des programmes d'études en soins infirmiers à l'étranger.**

### Principes du programme

- **Disponibilité** - les cours préparatoires sous la tutelle du ministère de la Santé sont organisés dans tout le pays et sont ouverts dans les zones où il y a beaucoup d'immigrants, compte tenu de l'emplacement de l'école de soins infirmiers qui se trouve à proximité.  
Pour connaître l'éligibilité, les dates d'ouverture et le lieu des cours préparatoires dans le cadre du projet "Renouvellement", veuillez contacter le [ministère de l'Alyah et de l'Intégration](#) ou par mail à **l'Administration des Soins Infirmiers – Service des certifications** : [hasmacha.hull@MOH.GOV.IL](mailto:hasmacha.hull@MOH.GOV.IL). A chaque demande, il convient de laisser des informations de contact et d'identification : téléphone, nom et prénom, numéro d'identité.
- **Accessibilité** - vous pouvez passer les examens de licence dans une variété de langues et le reste de l'information vous est également accessible dans plusieurs langues et par divers moyens technologiques.
- **Flexibilité** - la période d'insertion professionnelle dépend de vous. Vous pouvez choisir de soumettre des documents pour une reconnaissance professionnelle et d'apprendre l'hébreu

avant ou après l'immigration, d'utiliser un cours de préparation à l'examen de licence ou passer l'examen sans celui-ci, de passer l'examen en hébreu ou dans une langue étrangère, puis de transmettre une preuve de connaissance en hébreu. Chaque choix aura une incidence sur la durée du processus jusqu'à la réception du certificat d'inscription.

- **Efficacité** - pour les participants au programme, la possibilité d'un nouveau cours d'intégration professionnelle structuré est offerte, lequel dure six mois et comprend un cours préparatoire et une présentation à un examen gouvernemental de licence.
- **Soutien** - tout au long du processus d'intégration, vous recevrez un soutien personnel et professionnel de la part de l'Administration des Soins Infirmiers et du Bureau d'Intégration.

## Étapes du programme

### Une phase de pré-Alyah

Cette étape permet au processus d'intégration d'être entamer dès le pays d'origine.

- **La reconnaissance du statut professionnel en soins infirmiers** - une demande de reconnaissance du statut professionnel en soins infirmiers peut également être déposée dans le pays d'origine. Il convient de préparer les documents requis et de nous les faire parvenir, à l'Administration des Soins Infirmiers, tel qu'indiqué sur le site Web.
- **Le programme "Complétion les connaissances pour l'exercice des infirmiers qualifiés en Israël"** - l'apprentissage en ligne, que vous pouvez compléter pendant votre temps libre, à votre rythme et de manière indépendante, dans l'une des 6 langues de votre choix. Le cours d'apprentissage est conçu pour combler vos lacunes sur des sujets professionnels uniques à Israël, liés au fonctionnement des infirmiers qualifiés dans le pays et il est obligatoire de le réussir pour pouvoir passer l'examen gouvernemental de licence.
- **Connaissance de l'hébreu** - La preuve de la connaissance de l'hébreu est une condition pour votre inscription en tant qu'infirmiers qualifiés dans le "Registre des infirmiers autorisés à pratiquer en Israël". L'apprentissage de l'hébreu à un niveau basique, même avant votre Aliyah, vous facilitera le passage de cette étape du processus d'intégration.

## **Cours de préparation - en vue de l'examen gouvernemental de licence**

Le ministère de la Santé en coopération avec le ministère de l'Immigration et de l'Intégration organise des cours préparatoires destinés aux nouveaux immigrants – infirmiers et infirmières qualifiés à l'étranger, dont le statut professionnel d'infirmiers et infirmières qualifiés a été reconnu par l'Administration des Soins Infirmiers. Les cours préparatoires comprennent des études d'hébreu et des études professionnelles :

- Des études d'hébreu auront lieu dans le cadre d'un cours préparatoire, sous la responsabilité du ministère de l'Immigration et de l'Intégration et du ministère de l'Éducation
- Le cursus professionnel du cours préparatoire est déterminé par l'Administration des Soins Infirmiers et est mis en œuvre dans les établissements de formation en soins infirmiers reconnus en Israël uniquement. Le programme fonctionne deux fois par an sur tout le territoire (l'ouverture des cours est conditionnée à un nombre minimum de participants).
- Le cours est financé par le ministère de l'Immigration et de l'Intégration. En outre, les participants au cours reçoivent des indemnités de subsistance et une participation aux frais de voyage en fonction de leur droit tout au long de la période d'études.
- Durant le cours, des cours individuels de renforcement et des supports de référence sont combinés dans la langue source et selon les besoins.
- Les participants au cours préparatoire qui ont réussi et satisfait à toutes les exigences, et ont reçu une note finale pondérée de 70 ou plus, reflétant l'ensemble de leurs réalisations, auront le droit de recevoir jusqu'à 10 points supplémentaires à la note de l'examen gouvernemental de licence.

## **Nouveau Un test de simulation pour les nouveaux immigrants**

À la lumière de la décision gouvernementale numéro 564 du 22 novembre 2020 sur le thème de la suppression des obstacles à l'emploi des immigrants en Israël dans les professions médicales, l'Administration des Soins Infirmiers est heureuse d'annoncer la possibilité de passer un examen de licence simulé qui se tiendra en décembre 2021.

Cet examen de licence simulé constitue une alternative (selon le choix du candidat) à un examen gouvernemental écrit organisé en avril 2021 et septembre 2021.

**Un examen de licence simulé est destiné à ceux qui répondent à tous les critères mentionnés ci-après :**

1. Le statut de nouvel immigrant selon les critères du ministère de l'Immigration et de l'Intégration
2. Le statut professionnel en soins infirmiers a été reconnu par l'Administration des Soins Infirmiers - Ministère de la Santé comme le statut d'infirmier/ière qualifié/e
3. Le droit à passer un examen gouvernemental de licence est valide au jour de l'examen
4. Les certificats officiels de travail en soins infirmiers ont été présentés pendant au moins 5 années **consécutives** au cours de la dernière décennie, dans l'un des **hôpitaux** généraux reconnus à l'étranger

Pour tout renseignement quant à l'éligibilité à vous inscrire à cet examen simulé, veuillez contacter le service de certification à [hasmacha.hull@MOH.GOV.IL](mailto:hasmacha.hull@MOH.GOV.IL) en précisant votre nom, votre date d'immigration en Israël et votre numéro d'identité.

\*L'examen est destiné à un groupe de 20 candidats (les premiers parmi ceux qui répondent aux critères, qui organiseront leur inscription au service des examens jusqu'au mois de septembre 2021).